



# Communiqué

## Transition énergétique

### Soutien à l'énergie solaire, entre démocratisation et grands projets

**A Lausanne, le solaire s'impose depuis longtemps comme une évidence. Dès les années 90, la Ville s'est engagée pour cette énergie renouvelable locale. Aujourd'hui, au cœur du Plan climat lausannois, le solaire contribue à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en renforçant la sécurité de l'approvisionnement. Afin de permettre au plus grand nombre de produire sa propre énergie renouvelable, Lausanne lance une nouvelle subvention pour les panneaux solaires de balcon et continue de garantir un tarif de reprise attractif. Et pour rendre visible cet engagement, les Services industriels de Lausanne (SiL) et SI-REN SA vont recouvrir la cheminée de l'usine de Pierre-de-Plan de panneaux photovoltaïques.**

Lausanne a inauguré sa première centrale solaire au centre-ville en 1991, sur un bâtiment situé en contrebas du pont Chauderon. Depuis lors, la Ville n'a cessé de développer cette énergie renouvelable locale et d'encourager son adoption. Elle a notamment lancé une bourse solaire en 2001, puis mis en place en 2011 une rétribution à prix coûtant lausannoise afin de soutenir les installations inscrites sur la liste d'attente de la rétribution à prix coûtant (RPC) fédérale, victime de son succès.

Alors que le solaire apparaît de plus en plus critiqué pour son impact sur le réseau électrique, la Ville de Lausanne et les SiL réitèrent leur fort soutien à cette énergie renouvelable, démocratique et décentralisée dans un Plan solaire répondant à six postulats du Conseil communal, ainsi qu'à une interpellation. Sans sous-estimer l'impact sur le réseau électrique et les nécessités de le renforcer ou de limiter la surcharge aux moments les plus impactés, il apparaît essentiel de faciliter la pose de panneaux solaires par les habitantes et habitants ainsi que leur autoconsommation, permettant ainsi d'accéder à une énergie des plus locales, renouvelable et bon marché, notamment pour les locataires.

#### **SI-REN SA, fer de lance du solaire lausannois**

Afin d'accélérer le déploiement du solaire, la Ville a créé en 2009 SI-REN SA, une société qu'elle détient à 100%. Sa mission consiste à financer, installer et exploiter des centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments d'habitation dès 100 m<sup>2</sup> exploitables, des grandes entreprises et d'institutions. La limite à 100 m<sup>2</sup> est bien inférieure à celle proposée par les autres acteurs, permettant ainsi l'installation de centrales solaires sur des petits bâtiments locatifs afin de faire profiter les locataires de cette énergie renouvelable, locale et bon marché en autoconsommation, habituellement réservée aux propriétaires. Aujourd'hui, 160 centrales sont en exploitation et produisent l'équivalent de la consommation de 9200 ménages (consommant 2500 kWh/an). L'objectif est d'atteindre une puissance installée de 30 MW d'ici 2030, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 12'000 ménages.

#### **Cadastre solaire et facilités administratives**

Les toits lausannois offrent un potentiel solaire important et la surface disponible permettrait de couvrir près de la moitié de la consommation totale de Lausanne. De plus, 2000 toits plats pourraient accueillir de la végétalisation avec une centrale solaire, ce qui améliore la rentabilité des cellules photovoltaïques et participe au rafraîchissement de la ville et à la rétention des eaux de pluie. Pour mettre à profit ce potentiel, la Ville a simplifié les démarches car plus de 60% des toits ne présentent pas d'enjeux patrimoniaux et pourraient accueillir des panneaux sans enquête publique ni permis, au moyen d'une simple autorisation délivrée en moins de 30 jours.

Les propriétaires peuvent facilement vérifier le potentiel solaire de leur bâtiment grâce au guichet cartographique de la Ville qui intègre désormais ces données accessibles à toutes et tous.

<https://map.lausanne.ch>



## **Tarif de reprise attractif et autoconsommation**

Par ailleurs, les SiL facilitent l'autoconsommation sur site de l'énergie produite grâce à la mise en place de communautés d'autoconsommation (CA), permettant à davantage d'habitantes et d'habitants de bénéficier directement d'une énergie renouvelable et locale.

Enfin, en 2023, la Ville s'est engagée à racheter l'énergie solaire non autoconsommée à un tarif minimum de 10 ct/kWh jusqu'en 2033, soit un des tarifs les plus élevés de Suisse. Ce tarif de reprise attractif contribue à garantir la rentabilité des investissements et à encourager la pose de panneaux solaires sur les bâtiments privés. Pour 2026, le tarif de reprise est de 11 ct/kWh pour les installations jusqu'à 100 kW (environ 500 m<sup>2</sup>), à condition qu'une partie de la production soit consommée sur place (autoconsommation) et que les garanties d'origine soient transférées aux SiL, qui les valorisent ainsi dans le marquage de l'électricité.

## **Soutien pour les panneaux solaires de balcon**

L'énergie solaire décentralisée est la plus démocratique, puisqu'elle permet à chaque habitante et habitant de bénéficier d'une énergie renouvelable, directement produite sur son immeuble et bon marché. Afin que les locataires puissent également participer à la transition énergétique et au Plan climat, Lausanne lance une nouvelle subvention pour les panneaux solaires de balcon, en réponse à un postulat d'Ilias Panchard et consorts. Celle-ci couvre 25 % du coût total de l'installation et jusqu'à 40 % pour les personnes bénéficiant d'un subside à l'assurance-maladie. Faciles à installer, ces dispositifs peuvent réduire jusqu'à 20 % la consommation d'électricité d'un ménage. [www.equiwatt.ch/solaire-balcon](http://www.equiwatt.ch/solaire-balcon)

## **Une centrale solaire sur la cheminée de Pierre-de-Plan**

Pour rendre visible leur engagement en faveur du solaire, la Ville, les SiL et SI-REN SA vont recouvrir la cheminée de Pierre-de-Plan de panneaux solaires.

Depuis de nombreuses années, cette cheminée constitue un symbole visuel fort du soutien de la Ville à diverses causes grâce à ses illuminations colorées. Demain, elle portera haut les couleurs du photovoltaïque, comme emblème d'une ville durable et engagée dans la transition énergétique.

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur les quatre faces de la cheminée, sur une hauteur d'environ 52 mètres. La centrale comptera près de 600 panneaux de 485 Wc pour une puissance totale installée de 291 kW. L'électricité produite sera entièrement consommée sur le site de Pierre-de-Plan pour faire fonctionner le chauffage à distance lausannois.

Ce projet a obtenu le soutien du comité du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE). Sa mise en service est prévue d'ici à fin 2027, sous réserve de l'obtention du permis de construire.

« Pendant longtemps, la transition énergétique a été perçue comme une affaire d'experts et de grandes infrastructures. Aujourd'hui, elle entre dans le quotidien des Lausannoises et des Lausannois. Produire sa propre électricité sur son balcon ou voir le solaire prendre place sur un symbole du paysage urbain, c'est rendre cette transition concrète, visible et collective. », Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne.

En parallèle, la Ville de Lausanne et SI-REN SA poursuivent le développement d'un grand projet de solaire au sol en espérant pouvoir le mettre en œuvre ces prochaines années.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/sil](http://www.lausanne.ch/sil)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne (SiL), tél. 021 315 82 00**

Lausanne, le 9 juin 2026